

## PROJET PEDAGOGIQUE Septembre et Octobre 2025



# Sommaire

<b>1. PRÉSENTATION DES ALSH D'OBERHAUSBERGEN</b>	<b>3</b>
A. RAPPEL DES ORIENTATIONS DU PROJET EDUCATIF	3
B. ORGANISATION FONCTIONNELLE	4
<i>B.1 Localisations et contacts</i>	4
<i>B.2 Périodes d'ouverture et inscriptions</i>	5
<i>B.3. L'équipe</i>	5
<i>B.4. Restauration</i>	5
<i>B.5. Communication</i>	6
<i>B.6. Tarifs</i>	6
C. PRINCIPES, VALEURS ET OBJECTIFS DE L'ÉQUIPE	6
<i>C.1. Présentation des principes fondamentaux</i>	6
<i>C.2. Présentation et déclinaisons des valeurs défendues</i>	6
<i>C.3. Présentation des grands Axes pédagogiques</i>	7
D. MODALITÉS D'ÉVALUATION	8
<b>2. PRÉSENTATION DE L'ALSH « L'ANNEXE »</b>	<b>9</b>
A. LES TEMPS D'ACCUEIL	9
<i>A.1- La pause méridienne</i>	9
<i>A.2 Le soir</i>	10
B. LES MOYENS	10
<i>B.1. Matériels</i>	10
<i>B.2. Humains</i>	10
C. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	15
<b>3. DOCUMENTS ANNEXE</b>	<b>16 À 18</b>

# I. Présentation des ALSH d'Oberhausbergen

Depuis 2006, la ville d'Oberhausbergen offre à ses habitants un service périscolaire pour les enfants de 3 à 11 ans.

Afin d'offrir une qualité d'accueil optimale avec la croissance démographique, celle-ci a choisi depuis septembre 2020, de diviser ses lieux d'accueil en 2 structures.

- « **Les ExplOrateurs** » ;
- « **L'Annexe** ».

Aménager ce service en deux lieux de vie, de découverte, d'apprentissage et de socialisation, a permis de dégager des espaces d'activités qui permettent à l'enfant de s'épanouir en toute sécurité. Il s'agit donc de proposer une offre de loisirs de proximité, complémentaire de l'action éducative de la famille, de l'école et des associations locales.

## A. Rappel des orientations du Projet Educatif

### 1. Les ALSH : un lieu d'animation et de découverte.

Le périscolaire est un endroit d'échange et d'expérimentation complémentaire à l'école, à la famille et à la vie sociale. C'est un lieu de création, d'action ou encore de mouvements, rythmé par des temps d'activités ludiques sur des thèmes variés tels que le sport, la science, la culture, l'art... L'équipe d'animation doit permettre à l'enfant de développer sa curiosité et de s'approprier de nouveaux apports (émotionnels, sociaux, capacités motrices) dans sa vie quotidienne. Les animations proposées tiennent compte du rythme biologique de l'enfant mais aussi de ses aspirations, envies et demandes.

### 2. Les ALSH : un lieu d'éducation, une passerelle entre l'école, la famille et les partenaires locaux.

Le périscolaire est un lieu de valorisation des enfants dans leur vie quotidienne et dans leur processus d'évolution. C'est un lieu d'apprentissage à part entière. La direction invite les familles à participer aux actions, sous diverses formes (organisation de manifestations...). Des échanges et rencontres éducatives sont organisés entre les différents acteurs de la vie de l'enfant (comité de pilotage, réunion de rentrée...) afin de créer des liens et de développer la dimension éducative. Des actions sont montées avec les partenaires associatifs de la commune, ainsi qu'avec les autres structures d'accueil (médiathèque, maison Béthel...).

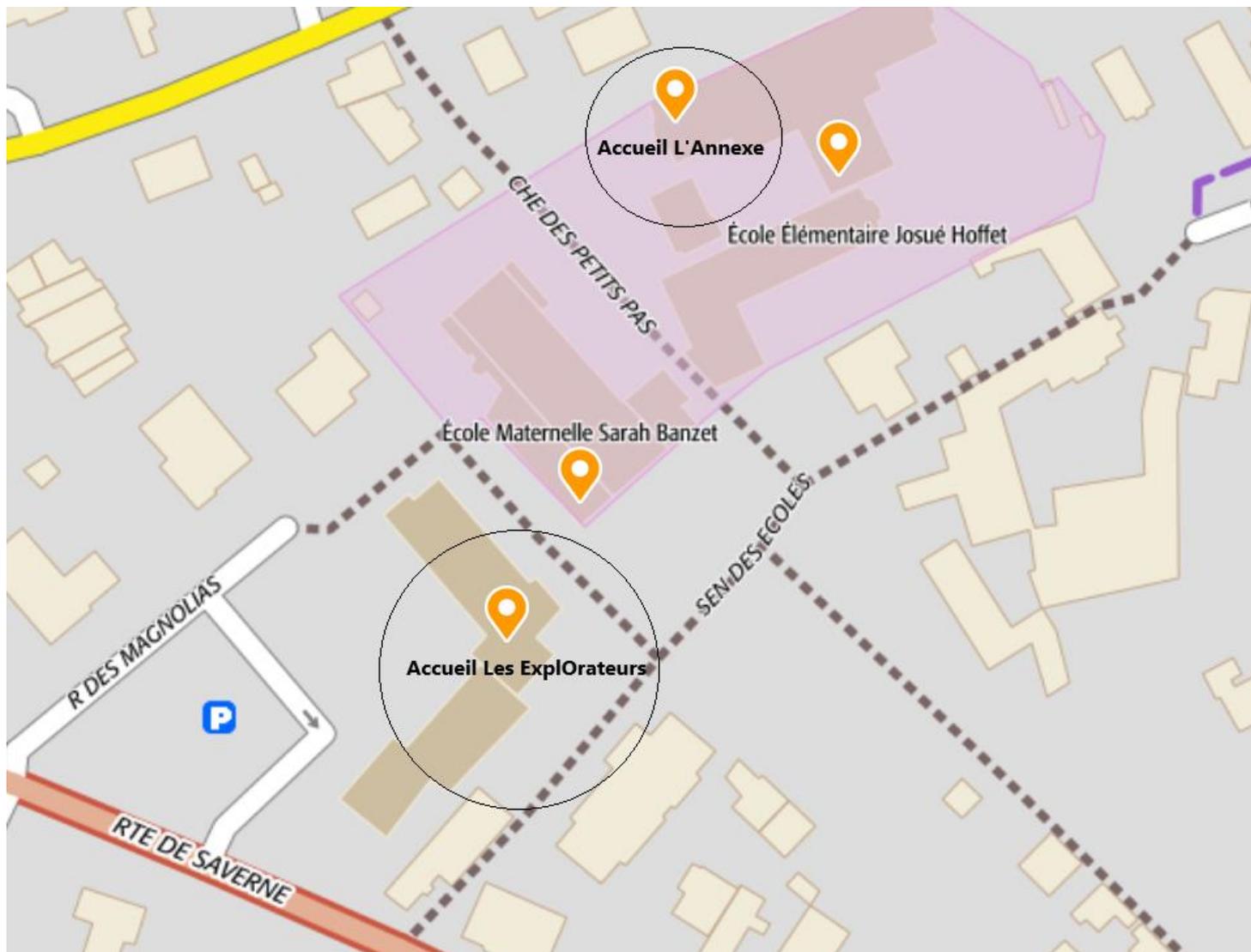
### 3. Les ALSH : un lieu de socialisation, de responsabilisation et de citoyenneté.

Tout est mis en place afin de permettre à l'enfant de vivre la citoyenneté au quotidien. La notion de respect, d'ouverture à l'autre, ainsi que la prise de responsabilité doivent faire partie des temps d'accueil proposés. Des temps collectifs de participation active sont proposés, pour permettre à l'enfant de prendre sa place au sein d'un groupe et lui apporter l'assurance nécessaire à sa construction. L'équipe d'animation encourage l'enfant à s'exprimer sur ses souhaits, pour le rendre acteur de son temps libre et lui donner l'occasion d'affirmer ses goûts, ses idées et sa personnalité. L'équipe d'animation doit favoriser la prise d'initiative et responsabiliser l'enfant en le valorisant et en renforçant son autonomie, notamment par la pratique de l'entraide.

## B. Organisation fonctionnelle

### B.1 Localisations et contacts

Les accueils de loisirs sont situés dans l'enceinte du bâtiment scolaire Josué HOFFET et à côté du bâtiment scolaire Sara BANZET.



#### Adresses des différents lieux :

- Les Explorateurs : 9 rue des Magnolias ;
- Annexe : 6A place du général LECLERC.

#### Contacts

- Les Explorateurs : [lesexplorateurs@oberhausbergen.com](mailto:lesexplorateurs@oberhausbergen.com) / 03 88 56 07 96 ;
- Annexe : [lesexplorateurs@oberhausbergen.com](mailto:lesexplorateurs@oberhausbergen.com) / 03 88 30 34 78.

***Le courriel à utiliser est le même pour les Explorateurs et l'Annexe.***

## B.2 Périodes d'ouverture et inscriptions

### **Périodes et horaires d'ouverture :**

L'accueil périscolaire est ouvert 46 semaines dans l'année, réparties de la manière suivante :

- 36 semaines en période scolaire ;
- 10 semaines en période de vacances scolaires (petites vacances et été) ;

Deux périodes de fermeture sont prévues, l'une durant les vacances de Noël et l'autre durant les quatre semaines en été (la structure est ouverte les 3 premières semaines des vacances d'été et la semaine qui précède la rentrée scolaire de septembre).

### **Inscriptions :**

Les inscriptions aux temps périscolaire se font de manière régulière ou occasionnelle. Elles ont lieu au courant du troisième trimestre précédant l'année scolaire concernée. Une commission d'attribution des places se réunit et définit l'affectation des places en fonction des critères de priorisation adoptés par délibération du Conseil municipal.

Les inscriptions des vacances scolaires se font à la journée ou à la semaine, avec ou sans repas, les parents ou responsables légaux doivent effectuer une demande d'accueil via un planning qui est à transmettre à la direction durant les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> semaines qui précèdent les petites vacances scolaires et durant les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> semaines qui précèdent les vacances d'été.

Après les périodes de dépôt des demandes d'accueil, une commission attribue les places en fonction des capacités d'accueil de chaque journée et des critères de priorisation adoptés par délibération du Conseil municipal.

## B3. L'équipe

Les équipes se composent de directeurs, d'adjoints, d'animateurs, d'agents de restauration. Le nombre de personnes composant les équipes est conforme au cadre réglementaire de la D.S.D.E.N. - Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

## B.4. Restauration

Un service de restauration est proposé en temps scolaire, les mercredis et durant les vacances scolaires.

Les repas sont élaborés par un traiteur qui les achemine en liaison froide jusqu'à l'office de restauration.

Afin de garantir un service de restauration de qualité, un cahier des charges est élaboré par l'équipe de direction, mettant en avant la qualité du repas par rapport à son coût.

Le repas est à 4 composantes, composé d'une entrée ou d'un fromage, d'un plat avec accompagnement et d'un dessert (fruit...). Un plat végétarien pour tous les enfants est défini par notre prestataire une fois par semaine.

Les enfants qui déjeunent sur place ont la possibilité de choisir un régime alimentaire à l'année en le signalant dans le dossier d'inscription (repas sans porc, repas standard, repas sans viande).

Les goûters du matin et du soir sont fournis par les parents.

## B.5. Communication

Nous utilisons différents canaux de communication suivant les sujets abordés.

### A destination des familles :

- Support visuel (affiche, plaquette...) au sein de l'accueil en ce qui concerne les événements et échéances de la structure ;
- Réunions : comité de pilotage, réunion d'échange et d'information ;
- Communication orale pour tout ce qui est en lien avec le quotidien des enfants et de la structure ;
- Courrier, pour la facturation, les réponses aux inscriptions et informations sur la rentrée scolaire de septembre ;
- E-mail pour échanger des informations ponctuelles et informer des événements exceptionnels.

### A destination des partenaires :

- Réunion autour de projets communs ;
- Echange d'e-mail ;
- Communication orale (avec les professeurs des écoles...).

### Communication interne :

- Réunion de direction avec les différents responsables des services ;
- Réunion quotidienne avec l'équipe d'animation.

## B.6. Tarifs

La tarification pour les parents relève d'une décision du conseil municipal.

La grille tarifaire est disponible sur le site internet de la commune : [www.oberhausbergen.com](http://www.oberhausbergen.com) et dans les structures.

## C. Principes, valeurs et objectifs de l'équipe

### C.1. Présentation des principes fondamentaux

Les principes fondamentaux sont inhérents à l'environnement de l'accueil de loisirs et au métier d'animateur. L'équipe les a déclinés de la manière suivante :

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants :

**Veiller à la sécurité physique** nous amène à prévenir le risque d'accident en prenant des dispositions (matériel adapté, règle d'utilisation, organisation, surveillance...). Dans les cas extrêmes (accidents graves), gestes de premiers secours pour les diplômés et recours au SAMU sont systématiques.

**Veiller à la sécurité morale** nous amène à faire distinguer à l'enfant ce qui est bien et ce qui ne l'est pas. Dans ce cadre nous pouvons être amené à sanctionner, tout en prenant le temps d'expliquer les raisons d'une sanction en amenant l'enfant à une réflexion constructive pour ne pas réitérer les mauvais comportements et à rechercher les moyens de réparer son erreur et s'excuser. Le principe est également de valoriser les "bonnes actions". Nous devons veiller à ce que l'enfant ne subisse aucun préjudice moral ou autre traumatisme.

CF FICHE ANNEXE SANCTION

**Veiller à la sécurité affective**, c'est faire ressentir des émotions positives, favorables à l'épanouissement et à la construction de soi.

- La bienveillance :

Les relations au sein de la structure entre les différents acteurs doivent être faites avec bienveillance, cela contribue à la mise en place d'un cadre de vie agréable au sein de la structure.

## C.2. Présentation et déclinaisons des valeurs défendues

**Respect** et **Partage** sont les deux valeurs sur lesquelles se fondent notre démarche pédagogique :

➤ **LE RESPECT :**

- **Respect de l'enfant en tant qu'individu** : chaque enfant est une personne à part entière avec ses envies, ses besoins et son rythme de vie. Il a besoin d'un certain cadre pour évoluer sereinement. L'équipe d'animation met en place un cadre sécurisant et veille à répondre aux besoins de l'enfant en respectant les particularités de son rythme (sieste, concentration...).
- **Respect de la personne** : les relations entre les individus (enfants / animateur / directeur...) se vivent selon les règles de notre société. L'équipe se doit d'être à l'écoute de tous les acteurs de la vie de la structure pour respecter les besoins, les attentes et doit sensibiliser les enfants à cela.
- **Respect du matériel** : le matériel, après utilisation, doit être rangé et en état de fonctionner. L'équipe d'animation et les enfants doivent être soucieux du rangement et de l'utilisation adéquate du matériel.

➤ **LE PARTAGE :**

- **Partage des savoirs et compétences** : pour l'équipe d'animation, partager ses savoirs et compétences signifie mettre en place des activités ludiques répondant à des objectifs pédagogiques favorisant le développement de l'enfant. Il est nécessaire de favoriser ces échanges entre enfants également, sur différents temps. L'intérêt est de créer des liens par le biais de l'apprentissage par ses pairs.
- **Partager des instants de vie** : un accueil de loisirs est un lieu de vie où grandissent jour après jour des enfants accompagnés d'adultes. Chaque moment peut être propice à la construction de soi (repas, projet, activité). L'équipe d'animation met à profit ce sens du partage au quotidien.
- **Partage d'expériences** : chaque individu a une histoire ; la partage de manière formelle ou informelle peut susciter un intérêt pour le groupe afin de s'épanouir ensemble. L'équipe d'animation veille au bon sens de cette forme de partage.

## C.3. Présentation des grands Axes pédagogiques

Deux unités d'accueil distinctes, dans deux bâtiments séparés exigent de la cohérence dans l'organisation. La définition des grands axes pédagogiques et des objectifs généraux permet de s'appuyer sur une base commune pour l'organisation et la continuité éducative. Les objectifs généraux sont une déclinaison des grands axes pédagogiques.

➤ **Grands axes pédagogiques :**

- **Axe 1 : Apprendre à vivre ensemble :**

Rejoindre un accueil de loisirs, c'est intégrer un lieu de vie collectif. Afin de permettre à chacun de trouver sa place, il est important de respecter les choix des différents individus s'ils ne vont pas à l'encontre de la sécurité de tous. C'est aussi l'apprentissage de la coopération en réunissant plusieurs forces et / ou savoirs dans un but commun.

- **Axe 2 : L'écologie et l'environnement :**

Au quotidien, l'équipe œuvre pour initier et accompagner les enfants vers une démarche écocitoyenne en leur proposant des projets et une organisation des espaces dans le respect de l'écologie et de leur environnement.

### - **Axe 3 : L'autonomie :**

Les enfants sont accompagnés vers une autonomie personnelle (s'habiller seul...) qui s'adapte à leur âge. L'organisation de l'accueil permet également aux enfants, d'une part de participer à la vie quotidienne en les responsabilisant dans les tâches de la vie en collectivité (chef de table, débarrassage, rangement des espaces...) et d'autre part d'être acteurs de leurs loisirs en fonction de leurs compétences et sur la prise de décision en groupe ou individuel (choix des activités, trouver sa place dans les projets communs...).

## D. Modalités d'évaluation

### **Elles sont basées sur des éléments quantitatifs et qualitatifs.**

**Les indicateurs quantitatifs sont établis par l'équipe d'animation en tenant compte de différents chiffres :**

- La fréquentation et son analyse ;
- La participation aux activités.

**Les indicateurs qualitatifs font l'objet d'échanges entre les différents acteurs de la vie de la structure :**

- Prendre l'avis des enfants au quotidien ;
- Les temps de réunion de l'équipe d'animation ;
- Les retours des familles, formels (assemblée générale) ou informels ;
- le groupe de pilotage qui regroupe l'ensemble des acteurs de la vie de la structure (parents, directeurs, élus, partenaires). Ils se réunissent une fois par an pour effectuer le bilan de l'année écoulée et évoque le futur des différents projets de l'accueil.

**La prise en compte de ces données permet de dégager différents niveaux de réalisation :**

- Positif, à pérenniser = animation et organisation répondant pleinement à nos objectifs ;
- Satisfaisant, à faire évoluer = animation et organisation répondant partiellement à nos objectifs ;
- Négatif, à retravailler = animation et organisation ne répondant pas à nos objectifs.

## 2. Présentation de l'ALSH « l'Annexe »

L'annexe accueille des enfants entre 5 et 11 ans (Grande section maternelle jusqu'au CM2) sur le temps méridien de 11h55 à 13h45 et le soir de 16h10 à 18h30.<sup>1</sup> Sa capacité totale est de 82 enfants.

Durant les mois de septembre et d'octobre, c'est un lieu transitoire pour certains enfants qui iront dans un nouveau périscolaire qui appartient au nouveau groupe scolaire Adélaïde HAUTVAL. La structure est ouverte uniquement les jours d'école durant la pause méridienne de 11h55 à 13h45 et les soirs de 16h10 à 18h30.

L'annexe a la particularité de se situer dans l'enceinte de l'école élémentaire Josué HOFFET, ce qui la rend stratégique en termes de sécurité, mais aussi de disposer aisément des espaces extérieurs complémentaires.

### A. Les temps d'accueil

#### A.1. La pause méridienne

La pause méridienne est un temps de récupération et de bien-être pour l'enfant. Elle ne se limite pas au simple fait de se restaurer, mais représente un véritable temps de récupération nécessaire à l'équilibre de l'enfant, en particulier dans le cadre de journées scolaires ou d'accueil prolongé.

L'équipe veille à ce que :

- Le rythme de chaque enfant soit respecté (temps de repas ni trop précipité ni trop long),
- Le cadre soit chaleureux et bienveillant, favorisant les échanges et la coopération entre enfants,
- Les enfants soient impliqués dans le déroulement du repas à travers des responsabilités adaptées à leur âge (chef de table, service de l'eau, débarrassage...),
- L'acquisition de gestes d'autonomie et de savoir-vivre soit encouragée (utiliser correctement les couverts, goûter les aliments, respecter les autres, etc.).

Avant ou après le repas, les enfants ont la possibilité de participer à des temps d'animation variés qui tiennent compte :

- Des saisons (activités en extérieur privilégiées lorsqu'il fait beau, jeux calmes en intérieur en hiver, accès à la salle de motricité de l'école maternelle),
- Des thématiques pédagogiques abordées dans la structure (écologie, citoyenneté, créativité, etc.),
- Des besoins des enfants, qui peuvent varier d'un jour à l'autre : certains auront besoin de se défouler, d'autres de se poser, c'est pour cela que chaque animateur propose une activité différente et que les enfants peuvent choisir l'activité à laquelle ils souhaitent participer.

L'équipe propose ainsi :

- Des temps calmes : lecture, coin repos, dessins, jeux de société, relaxation,
- Des coins permanents, activités libres, choisies par les enfants pour favoriser l'autonomie et la responsabilisation,
- Des animations encadrées (ateliers manuels, jeux coopératifs, jeux d'extérieur), permettant la découverte, l'expérimentation, le vivre-ensemble.

***Un briefing/débriefing quotidien avant et après le service est fait avec les animateurs.***

---

1

*Le temps d'accueil périscolaire du matin, mercredis et vacances sont organisés à l'accueil de loisirs « LES EXPLORATEURS » à Oberhausbergen.*

## A.2. Le soir

Le soir, les enfants prennent le goûter tiré du sac en intérieur ou en extérieur selon le temps. Pendant le goûter chez les élémentaires chaque animateur propose une activité (bricolage, culturel, sportif...) les enfants s'inscrivent aux activités et peuvent ainsi se répartir en autonomie. Chez les maternels, le fonctionnement est similaire. A 18h00 chaque groupe (maternelle, élémentaire) se retrouve dans sa salle d'activité de base et se voit pour les élémentaires proposer une animette, jeux de société, coloriage, temps libre ou chez les maternelles la mise à disposition de coins permanents (livres, jeux de construction, jeux d'imitation...)

***Un briefing/débriefing quotidien avant le début du temps d'accueil.***

## B. Les moyens

### B.1. Matériels

Les locaux se situent dans l'enceinte de l'école élémentaire Josué-HOFFET où sont mis à disposition :

- une grande salle partagée en 2 espaces (restauration et animation)
- un bureau de direction
- une cuisine.

La commune donne accès à toutes ses salles sportives et culturelles au service animation pour mener ses activités :

- Un centre culturel où se regroupe La médiathèque et une salle de spectacle « le Préo »
- Un centre sportif (20 minutes à pied)

Nous disposons d'un stock de matériel permettant de proposer un large panel d'activités (sportive, artistique...) et d'un baby-foot.

### B.2 Humains

L'équipe est composée :

- D'une responsable diplômée BPJEPS Loisirs tous publics (LTP),
- D'une responsable adjointe diplômée du BPJEPS LTP qui est amenée à assurer également la fonction d'animation durant certains temps d'accueil,
- 11 animateurs/animatrices diplômé(e)s du BAFA ou équivalence ainsi que des stagiaires et des non diplômés;
- 1 agent de restauration.

La majeure partie des animateurs intervenant à l'Annexe font partie de l'équipe du nouveau périscolaire rattaché au groupe scolaire Adélaïde HAUTVAL. Deux animateurs de notre équipe effectuent actuellement la transition avec les enfants présents chez les ExplOrateurs pour assurer une continuité lors du changement de structure.

### Missions remplies au sein de l'accueil ANNEXE :

<b>Direction</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Dirige le temps périscolaire méridien</li><li>● Rédige le projet pédagogique avec son équipe et en est le garant</li><li>● Met en place un cadre sécurisant pour l'enfant avec l'équipe d'animation</li><li>● Assure l'organisation de projets et d'animations éducatives et pédagogiques</li><li>● Accompagne les animateurs dans la mise en place d'animations et de projets</li><li>● Assure le suivi de formation des stagiaires.</li><li>● Assure le fonctionnement de l'accueil</li><li>● Assure le lien entre les acteurs de l'accueil (équipe, familles, mairie)</li></ul>
<b>Adjoint</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Assure le relais de la directrice en cas d'absence</li><li>● Prends connaissance et applique les directives du projet pédagogique</li><li>● Accompagne les animateurs dans la mise en place d'animations et de projets</li><li>● Assure le suivi de formation des stagiaires.</li><li>● Assure l'accueil des enfants.</li><li>● Assure l'animation des activités et des projets</li><li>● Assure la gestion des PAI, et stock infirmerie</li></ul>
<b>Animateur</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Participe à l'élaboration du projet pédagogique</li><li>● Adopte des attitudes et comportements répondant aux objectifs pédagogiques (sécurité, rythme)</li><li>● Mets en place des activités / projets en corrélation avec les objectifs pédagogiques</li><li>● Assure l'accueil des enfants.</li><li>● Assure l'animation des activités et des projets</li></ul>

## C. Les objectifs pédagogiques

### **Objectif général 1:**

#### **Développer l'autonomie et favoriser la responsabilisation**

<b>Objectifs généraux</b>	<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Actions mises en place</b>
Favoriser la responsabilisation à partir des capacités de chacun	Permettre aux enfants d'être responsable	<p>Proposer des activités où chaque enfant peut choisir un rôle adapté à ses compétences.</p> <p>Mettre en place un système de "missions" quotidiennes (ex. : distribuer le matériel, ranger, aider un camarade).</p> <p>Encourager l'autonomie dans les temps de vie quotidien (habillage, rangement, gestion du temps).</p> <p>Valoriser les initiatives personnelles de l'enfant par une reconnaissance verbale ou symbolique.</p> <p>Adapter les consignes pour permettre à chaque enfant de réussir selon ses capacités.</p>
Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap	Sensibiliser à la notion d'inclusion et à l'acceptation de la différence	<p>Adapter les espaces, les temps et les activités aux besoins spécifiques identifiés.</p> <p>Travailler en lien avec les familles et les professionnels médico-sociaux pour assurer un suivi cohérent.</p> <p>Sensibiliser les autres enfants à la différence par des activités adaptées (livres, jeux coopératifs, discussions).</p> <p>Assurer la formation continue de l'équipe sur les différents types de handicap.</p> <p>Mettre en place un référent ou un binôme pour accompagner l'enfant dans les temps collectifs.</p>
Favoriser le sentiment de plaisir	Développer l'imaginaire et la curiosité des enfants	<p>Proposer des activités variées, ludiques et adaptées aux centres d'intérêt des enfants.</p> <p>Prendre en compte les retours et les envies des enfants dans la planification des activités.</p> <p>Créer un climat de bienveillance et de confiance où l'erreur est perçue comme une opportunité d'apprentissage.</p> <p>Aménager les espaces de manière attractive et sécurisante (coins permanents)</p>
Favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant au sein du groupe	Permettre l'individualité dans le collectif	<p>Mettre en place des temps d'écoute individuelle réguliers (ex. : temps de parole, échanges informels).</p> <p>Proposer des activités en petits groupes pour permettre à chacun de s'exprimer.</p> <p>Observer et valoriser les talents et les intérêts spécifiques de chaque enfant.</p> <p>Encourager les interactions positives entre les enfants (entraide, coopération, médiation).</p> <p>Offrir un cadre structurant et rassurant, propice à l'expression de soi.</p>
Développer la notion de co-éducation	Sensibiliser les enfants à la co-éducation	<p>Instaurer des temps d'échange réguliers avec les familles (réunions, entretiens, transmissions quotidiennes).</p> <p>Associer les parents à certains projets ou événements (sorties, ateliers, fêtes).</p> <p>Partager les observations et les progrès de l'enfant de manière transparente.</p> <p>Créer des outils de communication accessibles et attractifs (carnets de liaison, affichages, applis).</p> <p>Valoriser les savoir-faire parentaux et leur implication dans la vie du lieu d'accueil.</p>

## Objectif général 2:

### **Sensibiliser à l'écologie et rendre acteur les enfants dans des actions en faveur de l'écologie**

<b>Objectifs généraux</b>	<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Actions mises en place</b>
Sensibiliser les enfants à la protection de la nature et de l'environnement	Amener les enfants à observer et découvrir la nature (faune, flore, saisons, cycles naturels).	<p>Encourager des gestes simples et concrets pour protéger l'environnement (ne pas jeter, économiser l'eau, etc.).</p> <p>Mettre en place des activités de découverte (jardinage, compostage, observation des insectes, balades nature).</p> <p>Utiliser des supports variés (livres, jeux, vidéos, expériences) pour aborder les thématiques environnementales.</p> <p>Favoriser les temps de discussion autour de l'écologie (échanges après une activité ou une lecture).</p>
Encourager des comportements écoresponsables au quotidien	Apprendre aux enfants à trier les déchets via des activités ludiques et des rituels quotidiens.	<p>Réduire la consommation de papier et de plastique à travers des alternatives réutilisables.</p> <p>Intégrer des matériaux de récupération dans les activités créatives et les aménagements.</p> <p>Mettre en place des rituels écocitoyens (arroser les plantes, éteindre les lumières inutiles, etc.).</p> <p>Sensibiliser à la consommation raisonnée (partage, réparations, troc entre enfants, etc.).</p>
Créer un environnement éducatif en lien avec les valeurs écologiques	Sensibiliser aux problématiques environnementales actuelles	<p>Aménager les espaces avec du mobilier durable ou de seconde main et des matériaux naturels.</p> <p>Proposer des jeux et des jouets respectueux de l'environnement (bois, tissu, sans piles, etc.).</p> <p>Utiliser des produits d'entretien écoresponsables dans les espaces partagés (quand cela dépend de l'équipe).</p> <p>Organiser des projets participatifs avec les familles autour de l'écologie (ateliers récup', trocs, jardin partagé).</p> <p>Valoriser les démarches écologiques de l'équipe auprès des enfants et des familles.</p>

**Objectif général 3:  
Développer l'autonomie.**

Objectifs opérationnels	Démarche pédagogiques	Actions mises en place
Favoriser l'autonomie personnelle en fonction de l'âge et du rythme de chaque enfant	Permettre au enfant de devenir autonome	<p>Encourager les enfants à réaliser seuls les gestes du quotidien (habillage, hygiène, repas) en respectant leur rythme.</p> <p>Mettre à disposition du matériel adapté à leur taille et à leurs capacités pour favoriser l'autonomie (porte-manteaux, ustensiles, sanitaires adaptés, etc.).</p> <p>Accompagner sans faire à la place, en valorisant chaque progrès.</p> <p>Proposer des situations qui permettent l'expérimentation et l'initiative (choisir ses jeux, se déplacer librement dans l'espace, etc.).</p> <p>Créer des repères stables (rituels, pictogrammes, plannings visuels) pour renforcer la sécurité affective et favoriser l'autonomie.</p>
Responsabiliser les enfants dans les tâches de la vie collective	Impliquer les enfants dans la vie quotidienne	<p>Mettre en place un système de rôles tournants (chef de table, responsable des plantes, rangement des jeux, etc.).</p> <p>Expliquer et valoriser l'intérêt de chaque tâche (prendre soin des autres, de l'espace, du matériel...).</p> <p>Organiser des temps d'échange pour discuter ensemble des règles de vie, de la gestion des conflits ou du partage des responsabilités. (ex : Forum)</p> <p>Encourager la coopération entre enfants dans l'accomplissement des tâches (binômes d'entraide, tutorat...).</p> <p>Adapter les responsabilités proposées à l'âge et aux compétences des enfants.</p>
Rendre l'enfant acteur de ses loisirs et de ses choix	Permettre aux enfants de faire des choix et de les assumer	<p>Proposer des temps où l'enfant peut choisir entre plusieurs activités ou temps calmes.</p> <p>Intégrer les enfants dans la création et l'organisation de projets ou d'activités (ex. : choix du thème, du matériel, des règles du jeu...).</p> <p>Créer des espaces d'expression (réunions enfants, affichages, boîtes à idées) pour recueillir leurs envies et propositions.</p> <p>Encourager l'enfant à formuler ses choix, à les assumer, et à expérimenter leurs conséquences.</p> <p>Soutenir l'enfant dans la construction de sa place dans un projet collectif : écouter, coopérer, s'adapter.</p>

## D. Evaluation

L'évaluation du rythme, des projets ou activités sont nécessaire pour la continuité du service et être sûr que chacun se retrouve dans l'organisation.

Afin de connaitre l'opinion des enfants, nous leurs demanderons leurs avis de différentes manières (listes non exhaustives) selon le thème abordé :

- ✓ En forum (petit groupe)
- ✓ En discussion
- ✓ En forum
- ✓ En questionnaire

## FICHE TECHNIQUE – GESTION D'ENFANTS AVEC DES COMPORTEMENTS INAPPROPRIÉS

*Violence verbale, violence physique, non-respect des règles  
Accueil de loisirs – animateurs / animatrices*

---

### 1. Objectifs :

- Garantir la sécurité physique, morale et affective de tous les enfants.
- Offrir un cadre structurant et bienveillant à l'enfant concerné.
- Prévenir l'escalade du comportement.
- Favoriser un accompagnement adapté et individualisé.

---

### 2. Comprendre le comportement

- Identifier les types de comportements observés :
  - Agressivité verbale (insultes, menaces, cris)
  - Agressivité physique (coups, bousculades, morsures...)
  - Provocations répétées, non-respect des consignes
- Se poser des questions clés :
  - À quels moments ces comportements apparaissent-ils ?
  - Sont-ils liés à une frustration, une peur, une demande d'attention ?
  - L'enfant est-il fatigué, anxieux, isolé, en échec ?

---

### 3. Réagir sur le moment

#### 3.1 Garantir la sécurité :

- Écarter l'enfant si nécessaire pour éviter tout danger.
- Protéger les autres enfants sans humilier celui qui a le comportement difficile.
- Prévenir ses collègues si l'on quitte temporairement le groupe.

#### 3.2. Intervenir calmement

- Se mettre à la hauteur des enfants, garder une posture calme et rassurante.
- Favoriser votre prise de parole, sans hausser le ton.
- Expliquer la démarche : « Je vois qu'il y a un souci, on va en parler. »

#### 3.3. Donner la parole aux enfants

- Amener l'enfant à verbaliser les faits et la raison des faits  
Exemples de questions :
  - « Qu'est-ce qui s'est passé ? »
  - « Qu'est-ce que tu ressentais ? »
  - « Comment faire la prochaine fois ? »
- Reformuler leurs paroles pour montrer qu'ils ont été entendus.
- Encourager à reconnaître les émotions (colère, tristesse, peur, etc.).

#### 3.4. Chercher une solution ensemble

- Demander aux enfants :
  - « Qu'est-ce que tu proposes pour que ça se passe mieux ? »
  - « Que peux-tu faire pour réparer ce qui s'est passé ? »
- Rappeler les règles de vie.

#### 3.5. Sanctionner si nécessaire (cf FICHE TECHNIQUE – LA MÉTHODE DE SANCTION EN ACCUEIL DE LOISIRS)

#### 3.6. Valoriser

- Féliciter les efforts de prise de conscience.
- Mettre en avant les attitudes positives : écoute, calme, respect, effort de réparation.

# FICHE TECHNIQUE – GESTION DES CONFLITS ENTRE ENFANTS

Accueil de loisirs – animateurs / animatrices

---

## 1. Objectifs

- Garantir la sécurité physique, morale et affective de tous les enfants.
  - Accompagner une résolution de conflit bienveillante et éducative.
  - Favoriser la communication, l'écoute et l'autonomie des enfants.
- 

## 2. Étapes d'intervention

### 2.1. Identifier le conflit

- Observer la situation sans intervenir précipitamment si le conflit n'est pas violent.
- Analyser la nature du conflit : malentendu, frustration, jeu mal interprété, moquerie, violence, etc.
- Repérer les émotions exprimées par les enfants.

### 2.2. Intervenir calmement

- Se mettre à la hauteur des enfants, garder une posture calme et rassurante.
- Séparer les enfants si besoin, sans les culpabiliser.
- Favoriser votre prise de parole, sans hausser le ton.
- Expliquer la démarche : « Je vois qu'il y a un souci, on va en parler. »

### 2.3. Donner la parole aux enfants (médiation)

- Chacun parle à tour de rôle sans être interrompu.  
Exemples de questions :
  - « Que s'est-il passé pour toi ? »
  - « Comment tu t'es senti(e) ? »
- Reformuler leurs paroles pour montrer qu'ils ont été entendus.
- Encourager à reconnaître les émotions (colère, tristesse, peur, etc.).

### 2.4. Chercher une solution ensemble

- Demander aux enfants :
  - « Qu'est-ce que tu proposes pour que ça se passe mieux ? »
  - « Que peux-tu faire pour réparer ce qui s'est passé ? »
- Valider ensemble un accord juste pour chacun (ex : tour de rôle, changement de jeu, excuse verbale...).
- Rappeler les règles de vie.

### 2.5. Sanctionner si nécessaire (cf FICHE TECHNIQUE – LA MÉTHODE DE SANCTION EN ACCUEIL DE LOISIRS)

### 2.6. Valoriser

- Féliciter les enfants pour leur capacité à parler et à résoudre le conflit.
  - Mettre en avant les attitudes positives : écoute, calme, respect, effort de réparation.
- 

## 3. En cas de conflit « grave » ou répété

- Informer la direction oralement ou via un outil de communication (cahier de transmission...).
  - Prévenir les familles avec discernement.
  - Si les faits sont récurrents ou grave : envisager un suivi spécifique (temps de parole quotidien, mise en place d'un outil d'expression...).
- 

## 4. Outils à disposition / à mettre en place

- Coin calme ou coin retour au calme
  - Table de discussion / médiation
  - Favoriser les Jeux coopératifs
  - Règles de vie affichées dans le hall d'accueil
- 

## À retenir

« Un conflit n'est pas une faute, mais une opportunité pour apprendre à mieux vivre ensemble. »

# FICHE TECHNIQUE – LA MÉTHODE DE SANCTION EN ACCUEIL DE LOISIRS

Accueil de loisirs – animateurs / animatrices

---

## 1. Objectifs :

- Réagir de manière éducative et cohérente face à un comportement inapproprié.
- Poser un cadre clair et sécurisant pour tous les enfants.
- Distinguer sanction éducative et punition arbitraire.

---

## 2. Principes de base :

- La sanction doit être éducative, jamais humiliante.
- Elle doit être en lien avec l'acte commis.
- Elle doit être expliquée, comprise et proportionnée.
- Elle s'applique dans le calme.
- Elle ne doit jamais porter atteinte aux besoins fondamentaux (manger, se reposer, aller aux toilettes...).

---

## 3. Étapes de la méthode :

### 3.1. Constater le comportement :

- Observer les faits sans interprétation hâtive.
- Ne pas agir sur la base d'un "on m'a dit que..." sans vérifier.
- Identifier s'il s'agit d'un acte volontaire, isolé ou répété.

### 3.2. Rappeler la règle :

- Expliquer ce qui n'est pas acceptable.
- Utiliser un langage simple et non accusateur :

Exemple :

- Mauvais : « Tu es méchant. »
- Mieux : « Ce geste n'est pas autorisé ici. »

### 3.4. Appliquer une sanction éducative :

- Chercher une réparation en lien avec l'acte.
- Exemples :
- Ranger ce qui a été dérangé.
  - Présenter des excuses.
  - Faire une pause dans l'activité pour se calmer.
- Être temporairement exclu d'un jeu.
  - Expliquer le but de la sanction : apprendre, réparer, comprendre.

### 3.5. Accompagner après la sanction :

- Reformuler : « Tu as compris pourquoi tu as eu cette sanction ? »
- Rassurer : « Tu n'es pas quelqu'un de méchant/bête et je sais que tu es capable de mieux faire. »
- Encourager les efforts faits ensuite.

---

## 4. Sanctions à éviter :

- Humiliations, cris, moqueries.
- Retrait de besoins essentiels (repas, eau, toilette).
- Sanctions collectives injustes.
- Punitions non expliquées ou arbitraires.

---

## 5. En cas de comportement « grave » ou répété

- Informer la direction oralement ou via un outil de communication (cahier de transmission...).
- Si nécessaire, prévenir les familles avec discernement.
- Avertir les familles si nécessaire.
- Envisager un suivi individualisé (fiche de comportement, entretien régulier...).